

RELATIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES ENJEUX DÉMOGRAPHIQUES

*xvi^e Colloque international de l'Aidelf
Université de Genève, 21-24 juin 2010*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE
A I D E L F – 133, boulevard Davout – 75980 Paris Cedex 20 (France) – <http://www.aidelf.org>

La coexistence des générations en milieu urbain au Burkina Faso

Abdoulaye MAÏGA et Banza BAYA

Démographe, Institut Supérieur des Sciences de la Population
Université de Ouagadougou - Burkina Faso

Introduction

Structure médiane entre l'individu et la société, la famille constitue le lieu par excellence de la production et de la reproduction biologique, sociale, culturelle et économique. L'étude des structures familiales africaines a focalisé bien d'attention (Tabutin et Bartiaux, 1986 ; Cordell et Piché, 1987 ; Locoh, 1988 a, 1988 b, 1997). Il ressort globalement des études que la famille africaine traditionnelle se caractérise par une organisation étendue complexe dans laquelle se mêlent des individus de différentes générations, apparentés ou non, liés par des liens de sang ou de mariage. Les structures familiales ont davantage été analysées sous un angle quantitatif global -famille élargie, nucléaire, polygames etc.- et moins dans une perspective de la qualité des membres et des liens de réciprocité qui les caractérisent. À ce propos, on note une émergence assez récente d'études sur les relations intergénérationnelles (Antoine, 2007 ; Vignikin, 2007). Par rapport à la dimension résidentielle, il faut noter que les approches d'analyse tendent le plus souvent à privilégier le partage d'un même toit et des repas, la reconnaissance d'une même autorité comme chef, tout en faisant abstraction du lien de parenté dans la définition des ménages.

La présente étude sur la coexistence des générations en milieu urbain s'inscrit dans la perspective d'une analyse des arrangements résidentiels en milieu urbain suivant les relations intergénérationnelles. À travers la notion de ménages familiaux, il s'agit de concilier les questions de ménages et de familles pour analyser la cohabitation intergénérationnelle en milieu urbain au Burkina Faso.

Traditionnellement, les ménages africains se caractérisent par la cohabitation de plusieurs générations composés de grands parents, de parents, d'enfants et ou de petits enfants. Avec la modernisation et la perception de la famille élargie comme un obstacle à la mobilité sociale, les modèles familiaux classiques s'estompent au profit de noyaux familiaux moins étendus en terme de membres et de générations (Ela, 1992 ; Benga, 1998). La désaffection pour les structures familiales larges au profit de choix plus individualistes caractérisés par la coexistence d'un nombre plus limité de générations est un phénomène qui apparaît beaucoup plus comme l'apanage des centres urbains.

Avec la forte urbanisation qu'enregistre le Burkina Faso, il y a donc lieu de s'interroger sur la tendance de cohabitation urbaine des générations dans ce pays. Les quatre recensements généraux de la population et l'habitation (1975, 1985, 1996 et 2006) révèlent respectivement des taux d'urbanisation de 6,4%, 12,7%, 15,5% et 22,7% (INSD, 2000, 2008).

La coexistence sous fond de contrat intergénérationnel

Contrôle familial par les aînés, solidarité lignagère ou devoirs de réciprocité de soutien des aînés et des cadets sont entre autres valeurs et normes à la base de la constitution des modèles familiaux traditionnels en Afrique.

L'organisation et le fonctionnement des sociétés traditionnelles africaines sont fortement marqués du sceau des vieilles personnes, garants et dépositaires des normes et valeurs sociales.

Relations intergénérationnelles, Enjeux démographiques, Actes du XVIème colloque de l'AIDELF,

Genève 21-24 Juin 2010, Association Internationale des Démographes de Langue Française, ISBN : 978-2-9521220-3-0

Dans ces sociétés gérontocratiques, la vie sociale et familiale serait inconcevable sans les aînés. De ce fait, les ménages familiaux sont constitués de plusieurs générations à la tête desquelles se trouvent généralement un patriarce qui monopolise les ressources et détient le pouvoir de décision au sein de la famille ou du lignage. Tous les autres membres du ménage ont obligation de regroupement autour du patriarce envers qui ils ont le devoir de respect et de vénération. En retour, celui-ci leur accorde ses bénédictions, assure leur protection contre les maléfiques et organise leur mobilité sociale. C'est en effet ce dernier qui décide du moment et des modalités de mobilité sociale pour chaque membre. Son quitus, son implication ou sa bénédiction sont ainsi indispensables pour l'accession de tout membre au mariage, à la propriété foncière ou à la migration. Même les membres de la famille qui ont eu à former d'autres noyaux familiaux, après mariage, demeurent le plus souvent dans la grande résidence familiale du patriarce où ils contribuent à la production et à la mobilisation de ressources communes. Par ce contrôle, un contrat est ainsi établi entre les aînés détenteurs des ressources économiques, sociales et religieuses et les cadets qui ont la force de production, mais dont la mobilité sociale procède de la volonté des aînés.

Dans les sociétés où les solidarités lignagères l'emportent sur les solidarités conjugales, l'organisation familiale préférentielle est celle des grandes unités domestiques (Ela, 1992). Dans son acception classique, les ménages familiaux sont une constellation complexe d'individus de différentes générations liées par des liens de sang, de mariage ou non apparentés. Dans ces groupes élargis, cohabitent souvent ascendants, parents, proches descendants, descendants lointains et/ou collatéraux (Tabutin et Bartiaux, 1986). La solidarité lignagère représente la logique à la base de ces constellations intergénérationnelles. Mais la logique de solidarité n'est en fait qu'une logique de devoir ou de dettes réciproques entre générations (Marie, 1997). C'est une sorte de contrat plus ou moins implicite entre générations qui se matérialise par la prise en charge, l'assistance et la solidarité réciproques entre aînés et cadets et principalement entre parents et enfants, à travers des échanges multiformes (Kinda, 2006).

Dans ce pacte tacite, les parents ont le devoir de donner à leurs enfants l'éducation, la protection, l'assistance nécessaire jusqu'à leur autonomie. C'est ainsi que dans certaines sociétés, l'échec des enfants est conçu comme une responsabilité des parents qui se doivent par conséquent d'assumer leur prise en charge (Roth, 2007). De la naissance à leur affranchissement de la tutelle familiale, les enfants demeurent généralement sous le toit familial. Avec la scolarisation et le recul de l'âge au mariage, la cohabitation entre parents et enfants a tendance à se prolonger (Locoh, 1998 a). À l'âge scolaire, les enfants fortement dépendants des parents ne peuvent se permettre la constitution de noyaux familiaux séparés. Aussi, l'opportunité de fonder un nouveau ménage est peu envisagée lorsqu'ils ne sont pas encore mariés. Ce qui les conduit à vivre plus longtemps dans leur famille d'origine ou d'accueil. Néanmoins, le mariage ou l'entrée en vie féconde des enfants ne constitue pas toujours une condition nécessaire à la rupture du contrat de tutelle parentale. Il n'est pas rare en effet d'enregistrer des ménages comprenant des parents, des enfants ainsi que les enfants des enfants (petits enfants) ; les derniers groupes cités étant généralement sous la responsabilité des parents. De tels schémas de coexistence sont de plus courants avec la crise socioéconomique.

Cette crise que vit la plupart des pays africains affecte de façon variable la rupture du cordon ombilical entre parents et enfants. « Une situation économique difficile peut entraîner un écart croissant entre la demande des nouveaux noyaux familiaux et le parc de logements disponibles, ce qui conduit au maintien de familles étendues » (Locoh, 1988 a : 5.2.27). La coexistence des générations reflète, dans de tels cas de figure, des stratégies familiales pour permettre aux enfants de faire face à la crise. Une étude d'Antoine et al. (1995) cités par Pilon et Vignikin (2006) met aussi en évidence la prolongation de la durée de cohabitation entre parents et enfants, ainsi que le retard dans la constitution de nouvelles familles ou d'affirmation à l'autonomie des enfants dans un contexte de crise économique et d'espace résidentiel limité

et cher. Cette perception de dépendance des cadets vis-à-vis des aînés en situation de crise doit cependant être relativisée, car « *derrière l'apparente dépendance résidentielle des jeunes se dessinent de nouvelles dépendances économiques des aînés contraints par leur perte de légitimité économiques à partager l'autorité* » (Diagne et Lessault, 2007, cités par Antoine, 2007 : 13). Un tel transfert de l'assistance entre aînés et cadets représente la réciprocité de la dette du contrat intergénérationnel.

Dans la logique du contrat intergénérationnel, un transfert de l'assistance des cadets vers les aînés est en retour attendu. L'investissement consenti par les aînés envers les cadets constitue une sorte de dette que ces derniers se doivent d'acquitter lorsqu'ils auront atteint l'autonomie ou que les aînés seraient dans l'incapacité de pouvoir à leurs propres besoins durant la vieillesse. En réponse à cette dette, de nombreux enfants accueillent dans leurs foyers leurs parents durant leurs vieux jours. Dans une société où l'assurance sociale moderne est quasi absente, ces enfants constituent l'assurance vieillesse des parents (Marie, 1997, Schoumaker, 2000 cité par Kinda 2006). La réussite des enfants est appréhendée comme l'aboutissement des efforts des parents (Marie, 1997). Aussi, ces derniers sont-ils en droit de s'attendre à un renvoi de l'ascenseur de la part de leurs fils ou filles en les accueillant dans leurs foyers à l'âge de la vieillesse.

S'il est admis que les grands ménages, avec cohabitation de plusieurs générations, constituent les modèles familiaux par excellence, il ne faut pas perdre de vue que la famille africaine vit présentement une certaine crise ou une transition avec la modernisation et l'urbanisation.

La coexistence des générations à l'épreuve de la crise familiale

À l'instar des populations et des phénomènes démographiques, les structures familiales ne sont statiques ni dans le temps ni dans l'espace (Tabutin et Bartiaux, 1986 ; Ela, 1992). Elles évoluent et s'adaptent aux contextes, aux contraintes, aux influences de facteurs endogènes et exogènes. Avec la scolarisation, la modernisation ou l'urbanisation, les systèmes de valeurs communautaires cèdent progressivement le terrain à des normes et comportements plus individualistes. La primauté de la logique individuelle ou de couple sur la logique de parenté conduit à la recomposition sociale et familiale par la mise en place de ménages familiaux plus réduits et centrés sur la famille nucléaire (Ela, 1992).

L'individualisation des modes de vie au détriment de la communauté tribale en Afrique s'inscrirait dans le processus normal de la théorie fonctionnaliste, de Talcott Parsons (1955) cité par Vimard et N'cho (1997), selon laquelle la modernisation sociale, l'industrialisation et l'urbanisation conduisent à une distanciation des réseaux familiaux se traduisant par le passage de la famille étendue traditionnelle à la famille nucléaire moderne. En privilégiant la conjugalité et la parentalité directe au détriment de l'environnement tribale ou communautaire, les nouveaux noyaux familiaux offrent des possibilités plus réduites de cohabitations de plusieurs générations.

Dans un contexte urbain caractérisé par de nouvelles normes, de nouveaux comportements, de nouvelles aspirations, la famille élargie est appréhendée comme un obstacle à la mobilité sociale (Tabutin et Bartiaux, 1986 ; Benga, 1998). Les projets de vie sont dans ce cas conçus dans le sens de la promotion d'un nombre réduit de générations, généralement les parents et les enfants directs.

La tendance à la nucléarisation des ménages familiaux trouve en partie ses fondements dans la crise économique. L'effet de cette crise sur la constitution des modèles familiaux est ambivalent. Dans un sens, elle contribue à la mise en place de noyaux familiaux larges, à travers un réseau de solidarité, pour faire front à la dégradation des conditions de vie d'une partie du groupe familial ou lignager. Dans un autre sens, la crise économique est facteur de

décomposition et de restriction des ménages familiaux. La rareté des ressources crée une logique de sélection ou de filtrage des parents susceptibles d'être accueillis pour bénéficier de la solidarité. Plutôt que d'accueillir leurs parents chez en ville, certains enfants prennent l'option de faire parvenir des subsides à leurs parents en milieu rural (Vignikin, 2007).

Comme on peut le constater à partir de l'effet de la crise sur l'élargissement des ménages familiaux via la solidarité intergénérationnelle ou leur restriction du fait de l'effritement de la solidarité, les modèles familiaux en ville ne sont pas homogènes.

La dualité des ménages familiaux urbains

Si la tendance récente est à la nucléarisation des ménages familiaux en ville, il faut néanmoins relever la résistance d'une certaine logique de parenté élargie, par concentration de générations et de collatéraux, au vent de la « modernisation » (Ela, 1992 ; Marie, 1997 ; Vignikin et Pilon, 2006). Avec la crise économique, les effets des ajustements structurels, les exigences de la vie urbaine et les aspirations socioéconomiques plus individualisées, les stratégies d'adaptation des ménages urbains s'orientent de plus en plus vers des modèles familiaux plus réduits. Dans un autre sens, la crise a pour effet contraire de renforcer les liens familiaux dans un élan de solidarité et de soutien de la parentèle. Nonobstant, l'émergence d'une logique individualiste de type « occidental », l'obligation de parenté et les valeurs de solidarité sont des principes à la base de la constitution de ménages familiaux avec plusieurs membres et de différentes générations. Contrairement à la perception classique et unilatérale de la migration urbaine comme facteur de création de nouveaux ménages et donc d'accroissement des ménages isolés ou nucléaires, les traditions familiales et les habitudes culturelles conduisent le plus souvent les ménages citadins à accueillir un parent de la même famille, du même lignage ou originaire du même village (Locoh, 1988 a). Du fait du caractère relativement récent de l'urbanisation, la plupart des populations dans les villes ne s'y sont installées que depuis une, deux ou trois générations. Il n'est par conséquent guère surprenant d'observer des modèles familiaux de type « traditionnel » élargis à côté de cellules familiales dans lesquelles la primauté de la parenté est remise en cause (Ela, 1992 ; Vignikin et Pilon, 2006). Marie (1997) met aussi en évidence l'influence de l'ancienneté de l'urbanisation sur la remise en cause de l'obligation de parenté et la distanciation des liens avec la parentèle.

Les contextes culturels, les contraintes socioéconomiques, les typologies de sociétés et le degré d'urbanisation influencent notamment les schémas familiaux et résidentiels. Avant d'analyser la situation des modèles familiaux dans les villes burkinabés, la prochaine section présentera l'approche méthodologie qui a été adoptée pour y parvenir.

Méthodologie

Pour cette étude sur la coexistence des générations, une revue documentaire a permis de faire l'état de la situation des productions scientifiques relatives aux structures familiales et aux relations intergénérationnelles. Cette revue fournit les éléments de base pour une confrontation ou rapprochement des relations intergénérationnelles dans d'autres contextes à celui du Burkina Faso.

Pour cerner la réalité empirique de la coexistence des générations au Burkina Faso, l'Enquête Démographique et de Santé (EDS) de 2003 a servi de principale source de données pour les analyses. À partir de cette base, il a été possible de reconstituer les différentes générations, à travers la variable relative aux liens des individus du ménage avec le chef de ménage. La génération des grands-parents, celle des parents, celle des enfants et celles des petits enfants ont ainsi pu être constituées.

Après vérification de l'existence de relations statistiquement significatives entre les variables, des analyses descriptives et explicatives ont été conduites pour l'analyse de la

coexistence des générations. L'approche descriptive a notamment consisté à des analyses tabulaires pour mettre en évidence la taille des ménages en termes d'individus et de générations. La part des différentes générations dans les ménages ainsi que la combinaison des générations dans les ménages ont aussi fait l'objet de ces analyses descriptives. L'analyse explicative, à travers des régressions logistiques, ont permis de rechercher les facteurs explicatifs de la présence dans les ménages de la génération des grands-parents, de celle des enfants et enfin de celle des petits enfants.

Dans une perspective comparative et dans le souci de cerner les spécificités des relations intergénérationnelles urbaines ou l'effet possible de la modernisation, à travers les changements de valeurs et de comportements, sur la coexistence des générations en ville, les différentes analyses ont été effectuées en élaborant des modèles urbains et des modèles ruraux.

Les structures des ménages familiaux urbains

À l'instar des autres sociétés africaines, les ménages burkinabés se caractérisent par un nombre relativement élevé de membres, avec une taille moyenne de 9,75 membres par ménage. Les structures familiales sont moins étendues en milieu urbain, comparativement au milieu rural. En effet, un ménage sur deux a plus de 9 membres en milieu rural, tandis la taille médiane des ménages en ville est de 8 membres (Données EDS, 2003). Même si les ménages urbains sont moins étendus que ceux du milieu rural, il n'en demeure pas moins que les tailles sont relativement importantes. Plus de 4 ménages urbains sur 10 comptent entre 5 et 9 membres, et 36% enregistrent plus de 10 membres (cf. figure 1).

L'analyse de la structure des ménages en fonction du nombre de générations (cf. figure 2) montre une prépondérance des ménages avec deux générations, essentiellement composées de générations de parents et d'enfants comme nous le verrons ultérieurement. Les ménages avec trois générations constituent un peu plus du quart des ménages. Les ménages constitués d'une seule génération -généralement les parents (père et/ou mère) seuls ou en cohabitation avec leurs frères et sœurs- sont plus de deux fois nombreux en ville (8,5%) qu'en campagne (3,4%) et occupent la troisième place. Moins nombreux et dans des proportions quasiment similaires en villes (1,8%) et dans les zones rurales (1,2%), on retrouve en quatrième position, les ménages comprenant à la fois la génération des grands-parents, des parents, enfants et des petits enfants.

À propos de la présence des générations dans les ménages, il faut logiquement relever que les enfants constituent la génération quasiment présente dans les ménages des parents (cf. figure 3). Avec une proportion 6% inférieure à celle du milieu rural, près de 9 ménages urbains sur 10 enregistrent la présence d'au moins un enfant. Concernant la présence d'autres générations, qu'on pourrait qualifier de générations éloignées ou étendues, il faut noter une part plus importante des générations des petits enfants comparativement aux grands-parents de façon globale. Selon les milieux de résidence, on note une légère prépondérance de la génération des grands-parents en milieu rural (12%) qu'en milieu urbain (10,7%). En revanche, les ménages urbains comptent plus de petits fils/filles (24,6%) que ceux des villages (18,4%). Il en ressort une tendance à l'extension des générations davantage vers les ascendants en milieu rural et vers les descendants en milieu urbain.

Concernant la composition des ménages, en termes de générations, on note que moins de 10% des ménages sont constitués de parents seuls (cf. tableau 1). Les ménages familiaux avec deux générations, notamment la combinaison « parents-enfants », sont les plus nombreux aussi bien en milieu urbain (58,2%) que rural (67,4%). Deux autres formes de ménages urbains avec deux générations existent, mais dans de faibles proportions. Il s'agit de ménages comprenant des grands-parents et des parents (1,2%) et de ménages de parents et petits fils/filles (1,7%). Dans la catégorie des ménages avec trois générations, c'est la combinaison

« Parents+Enfants+Petits enfants » qui est la plus importante. Le cinquième des ménages urbains présente cette configuration. La présence de ménages composés de « grands-parents, de parents et d'enfants » est relativement moins importante (7,6%), tandis que les ménages avec « grands-parents, parents et petits enfants » sont assez rares (0,1%). C'est seulement dans environ 2 ménages urbains sur 100 qu'il est possible de rencontrer la concentration des quatre générations, c'est-à-dire la présence à la fois des grands-parents, des parents, des enfants et des petits enfants.

À la recherche des déterminants de la présence des générations dans les ménages familiaux

Dans cette section, il s'agit d'une analyse des déterminants susceptibles d'expliquer la présence dans le ménage soit de la génération des grands-parents, soit de la génération des enfants ou de la génération des petits enfants.

L'analyse de la présence des générations dans le ménage suivant le sexe du chef de ménage révèle que les ménages dirigés par des hommes enregistrent une grande présence de la génération des grands-parents comparativement à ceux dirigés par les femmes. En milieu urbain, il y a 60% plus de chance de rencontrer les grands-parents dans des ménages dont un homme est le chef que dans les ménages dont une femme en est responsable (cf. tableau 2). La probabilité d'avoir un grand-parent dans un ménage rural quant à elle 3,6 fois plus grande lorsque ce ménage est dirigé par un homme que par une femme. Il est ressort que même si les grands-parents sont davantage présents dans les ménages des hommes que dans ceux des femmes, leur présence est davantage plus grande en milieu rural qu'en milieu urbain.

Du fait de la concentration des grands-parents dans les ménages ruraux, dont les chefs sont généralement moins instruits, la corrélation entre le niveau d'instruction et la présence de la génération des grands-parents dans le ménage s'est avérée statistiquement significative que pour le niveau primaire d'instruction. Comparativement aux chefs de ménage sans instruction, les chefs de ménages qui ont le niveau primaire ont 30% et 60% plus de chance d'accueillir un grand-parent respectivement dans les ménages urbains et ruraux.

Aussi bien en milieu urbain que rural, on note une relation négative entre l'âge du chef de ménage et la probabilité d'avoir une personne de la génération des grands-parents. Comparativement aux ménages urbains dont les chefs ont entre 15 et 29 ans, les probabilités de n'avoir pas un grand-parent dans les ménages sont de 40% et de 90% plus fortes respectivement pour les chefs de ménages ayant un âge compris entre 30 ans et 59 ans et un âge supérieur ou égal à 60 ans. Une telle situation pourrait découler du fait qu'avec l'avancement en âge des parents, il s'opère une dévotion progressive de la responsabilité des ménages aux générations plus jeunes, notamment celles des enfants.

Quels que soient les niveaux de vie des ménages en zone rurale, il n'y a quasiment pas de différence pour l'accueil des grands-parents dans le ménage. En revanche, les ménages urbains avec un niveau de vie élevé sont deux fois moins enclins accueillir la vieille génération comparativement aux ménages urbains avec un niveau de vie moins élevé. En effet, les changements de systèmes de valeurs et de comportements sont des processus qui affectent davantage les populations urbaines généralement instruites et de niveau de vie élevé. Il est par conséquent trivial que la nucléarisation des noyaux familiaux, consécutive à cette modernisation, affecte davantage cette classe sociale.

Contrairement au milieu rural, la présence des enfants et des petits enfants dans les ménages urbains influence positivement la présence des grands-parents. En effet, on note 20% de plus de chance d'avoir des grands-parents dans un ménage urbain avec enfant que dans un ménage sans enfant. Cette probabilité est 50% plus importante lorsque le ménage compte des petits enfants que s'il n'enregistre pas leur présence.

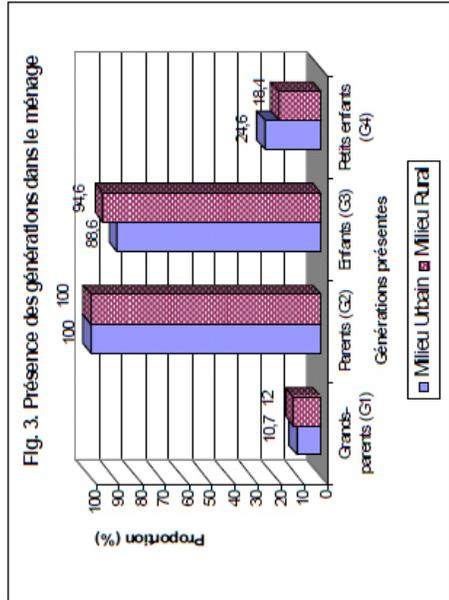
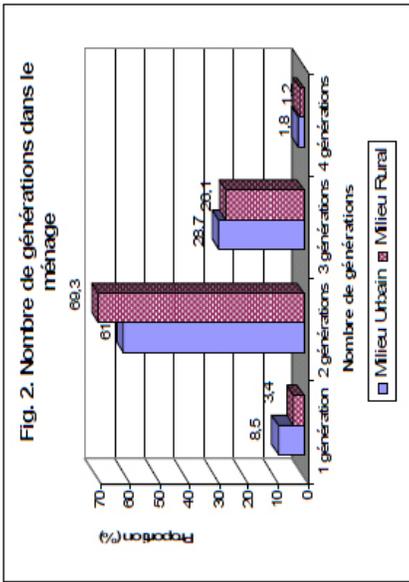
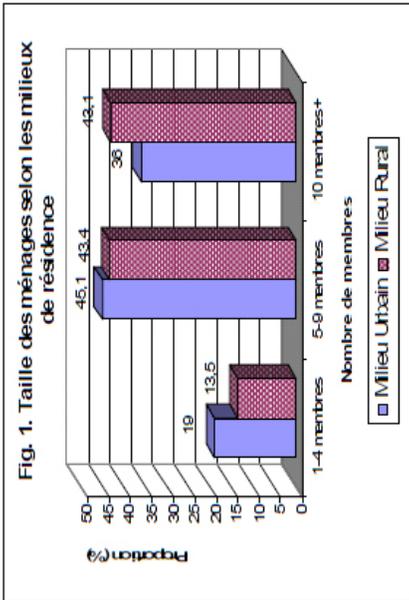


Tableau 1. Composition des générations des ménages familiaux

Milieu de résidence	Génération	Proportion (%)	Effectif
Urbain	G2	8,5	1101
	G1+G2	1,2	154
	G2+G3	58,2	7569
	G2+G4	1,7	222
	G1+G2+G3	7,6	992
	G1+G2+G4	0,1	10
	G2+G3+G4	21,0	2732
Rural	G1+G2+G3+G4	1,8	234
	Total	100,0	13014
Rural	G2	3,4	1630
	G1+G2	0,9	429
	G2+G3	67,4	32175
	G2+G4	1,0	498
	G1+G2+G3	9,9	4713
	G2+G3+G4	16,2	7741
Total	G1+G2+G3+G4	1,2	566
	Total	100,0	47752

Légende
 G1 : Génération des Grands-parents G3 : Génération des Enfants
 G2 : Génération des Parents G4 : Génération des Petits enfants
 Source : Données EDS, 2003

Les enfants constituent la génération dont la présence est la plus remarquable dans les ménages. Tout comme pour les grands-parents, les enfants sont beaucoup plus présents dans les ménages dont le chef est un homme que dans les ménages dirigés par une femme, avec une plus forte présence dans les ménages ruraux (cf. tableau 2).

On observe une réduction de la probabilité d'avoir une génération des enfants dans le ménage avec l'augmentation du niveau d'instruction de la génération des parents. En effet, les ménages urbains et ruraux avec un chef de niveau d'instruction secondaire ou plus ont respectivement 60% et 70% moins de chance d'avoir des enfants dans le ménage que les ménages du même milieu lorsque les chefs n'ont pas été à l'école. Ce constat est conforme à la corrélation négative existant entre éducation parents et fécondité, dans la mesure où les populations instruites ont une fécondité moins élevée que les populations non instruites.

La génération des enfants est beaucoup plus présente dans les ménages dont le chef de ménage a un âge compris entre 30 et 59, correspondant davantage à la tranche d'âge des parents et de la population active. Comparativement aux chefs de ménages âgés de 15 à 29 ans, les probabilités d'avoir un enfant dans les ménages sont près de 11 fois et 15 fois plus élevées dans les milieux urbains et ruraux.

De même, la présence des enfants dans les ménages de niveau de vie élevé est 60% et 40% plus élevée dans les ménages urbains et ruraux que dans les ménages de bas niveau de vie des mêmes milieux.

Dans les ménages urbains, la présence des enfants est 20% plus importante, lorsque le ménage compte au moins une personne de la génération des grands-parents. *A contrario*, les enfants sont deux fois moins présents dans les ménages ruraux comprenant des grands-parents.

Si la présence des petits enfants n'est pas très liée à celle de la génération des enfants en milieu rural, la probabilité d'avoir des enfants est 50% plus importante dans les ménages urbains qui comptent des petits enfants.

Contrairement à la tendance de représentativité de la génération des grands-parents et des enfants selon le sexe du chef de ménage, la génération de petits enfants est beaucoup plus présente dans les ménages dont le chef est une femme. En effet, la probabilité d'enregistrer la présence des petits enfants dans les ménages est 4,5 fois plus grande dans les ménages des femmes que ceux des hommes. En milieu rural, cette probabilité a un ordre de grandeur de 2 dans le même sens. Il ressort que selon le milieu de résidence, la génération des petits enfants est davantage présente dans les ménages urbains que ceux des villages. D'où la conclusion d'une plus grande présence de la génération des petits enfants dans les zones urbaines notamment dans les ménages dirigés par les femmes. Il faut rappeler (cf. tableau 1) que les petits enfants se retrouvaient généralement dans des ménages composés de parents, d'enfants et de petits enfants. Ce qui supposerait que dans les ménages urbains et beaucoup plus dans ceux dirigés par des femmes, les enfants sont plus enclins à y rester plus longtemps et à y avoir une vie féconde, d'où la présence des petits enfants.

Du fait de la nucléarisation des ménages consécutive à la modernisation dont l'instruction est un facteur, on note une réduction de la présence des petits enfants pour les ménages dont les responsables ont un niveau d'instruction élevé. À ce propos, il faut relever une présence de la génération des petits enfants 2,5 fois moins importante dans les ménages urbains dont le responsable a un niveau d'instruction correspondant au moins au secondaire.

La présence des petits enfants dans le ménage urbains et ruraux est positivement corrélée au groupe d'âge des chefs de ménages. C'est en effet dans les ménages dont les chefs sont les plus vieux que les chances d'avoir une coexistence des petits enfants est assez grande. Comparativement aux ménages dont les responsables ont un âge compris entre 15 et 29 ans, la présence des petits enfants est 13 fois et 171 fois plus importante respectivement dans les ménages dont les responsables ont 30 à 59 ans et 60 ans au moins.

TABLEAU 2 : DÉTERMINANTS DE LA PRÉSENCE DANS LES MÉNAGES FAMILIAUX DE LA GÉNÉRATION DES GRANDS-PARENTS, DES ENFANTS ET DES PETITS ENFANTS (MODÈLE D'EFFETS NETS - RÉGRESSION LOGISTIQUE - ODDS RATIO)

Variables	Présence de génération de grands-parents dans le ménage		Présence de génération d'enfants dans le ménage		Présence de génération de petits enfants dans le ménage		
	Ménages urbains	Ménages ruraux	Ménages urbains	Ménages ruraux	Ménages urbains	Ménages ruraux	
1. Sexe du chef de ménage							
	Femme	référence	référence	référence	référence	référence	
	Homme	1,6 ***	3,6 ***	2,3 ***	3,7 ***	0,22 ***	0,5 ***
2. Niveau d'instruction du chef de ménage							
	Sans instruction	référence	référence	référence	référence	référence	
	Primaire	1,3 ***	1,6 ***	1,0 ns	0,9 ns	1,0 ns	0,9 **
	Secondaire	1,1 ns	1,0 ns	0,4 **	0,3 ***	0,4 ***	0,1 ***
3. Groupe d'âge du chef de ménage							
	15 - 29 ans	référence	référence	référence	référence	référence	
	30 - 59 ans	0,6 ***	0,8 ***	10,5 ***	15,4 ***	13,2 ***	34,7 ***
	60 ans et plus	0,1 ***	0,1 ***	5,3 ***	2,7 ***	171,4 ***	230,9 ***
4. Niveau de vie du ménage							
	Moins élevé	référence	référence	référence	référence	référence	
	Élevé	0,5 ***	1,1 ***	1,6 ***	1,4 ***	2,6 ***	1,5 ***

TABLEAU 2 (SUITE) : DÉTERMINANTS DE LA PRÉSENCE DANS LES MÉNAGES FAMILIAUX DE LA GÉNÉRATION DES GRANDS-PARENTS, DES ENFANTS ET DES PETITS ENFANTS (MODELE D'EFFETS NETS - REGRESSION LOGISTIQUE - ODDS RATIO)

Variables	Présence de génération de grands-parents dans le ménage		Présence de génération d'enfants dans le ménage		Présence de génération de petits enfants dans le ménage	
	Ménages urbains	Ménages ruraux	Ménages urbains	Ménages ruraux	Ménages urbains	Ménages ruraux
5. Présence de génération des grands parents dans le ménage						
	Non		référence	référence	référence	référence
	Oui		1,2 *	0,5 ***	1,6 ***	0,9 **
5. Présence de génération des enfants dans le ménage						
	Non	référence	référence	référence	référence	référence
	Oui	1,2 **	0,5 ***		2,0 ***	1,2 ***
5. Présence de génération des petits enfants dans le ménage						
	Non	référence	référence	référence	référence	référence
	Oui	1,5 ***	0,9 *	1,5 ***	1,1 **	
Seuil de signification du modèle	***	***	***	***	***	***
Adéquation du modèle R ²	5,3 %	6,9 %	15,1 %	15,9 %	28,3 %	16,8 %

Seuil de signification : ns : non significatif * : significatif à 10% ** : significatif à 5% *** : significatif à 1%

Source : Données EDS, 2003

De même, le niveau de vie du ménage influence positivement la présence des petits enfants en son sein, en ce sens que les petits enfants sont 2,6 fois plus présents dans les ménages aisés que ceux qui ne le sont pas.

Alors que la présence des grands-parents et des enfants influencent faiblement celles des petits enfants dans les ménages ruraux, l'influence est relativement plus grande en ville. En effet, la présence des petits enfants est 60% plus importante dans les ménages avec grands-parents que ceux qui n'ont pas de personnes de cette génération. De même, les petits sont deux fois plus présents dans les ménages urbains dans lesquels on enregistre aussi la présence des enfants. Ce qui conforte le constat antérieur selon lequel en milieu urbain on note une propension non négligence de coexistence simultanée de la génération des parents avec celle de leurs enfants et des enfants de ces derniers.

Conclusion

Face à l'hétérogénéité des situations familiales et résidentielles, avec d'un côté la primauté de la famille nucléaire sur la parentèle étendue et d'un autre la résistance de la logique de parenté à l'individualisme, il y a lieu en effet de se poser la question à savoir où va la famille urbaine africaine ? À cette question, on convient avec Ela (1992 : X) que

« Sans reproduire nécessairement les modèles importés ni rejeter systématiquement les pratiques ancestrales, les « bricolages » auxquels se livrent de nombreux acteurs mettent en œuvre les stratégies diverses par lesquelles s'invente une nouvelle manière de vivre en famille dans les structures du quotidien. »

Les modèles familiaux dans les villes africains et plus spécifiquement du Burkina Faso laissent ainsi transparaître une dualité reposant sur une sorte de conciliation entre les traditions familiales de parenté étendue et l'adaptation aux nouvelles exigences de la modernisation se traduisant par une préférence voire une primauté pour la famille restreinte. À côté des constellations familiales complexes héritées des traditions familiales, évoluent en effet des ménages familiaux restreints basés sur une logique plus individuelle ou de couple.

La pluralité des arrangements résidentiels en ville aboutit ainsi à la mise en place de constellations complexes d'individus et de cohabitation des générations. On enregistre ainsi des ménages avec seulement la génération des « parents » ; des ménages avec « grands-parents et parents » ; des ménages avec « parents et enfants » ; des ménages avec « parents et petits enfants » ; des ménages avec « grands-parents, parents et enfants » ; des ménages avec « grands-parents, parents et petits enfants » ; des ménages avec « parents, enfants et petits enfants » ; des ménages avec « grands-parents, parents, enfants et petits enfants ». De façon générale, on note une primauté des ménages familiaux à deux générations, composés essentiellement des parents et des enfants, suivis de la combinaison « parents, enfants et petits enfants ». Les modèles familiaux urbains avec « grands-parents, parents et enfants » sont bien loin en troisième position.

La cohabitation intergénérationnelle se caractérise par une tendance à l'extension des générations davantage vers les ascendants en milieu rural et vers les descendants en milieu urbain. Dans leur processus d'extension, les ménages familiaux urbains accueillent de façon préférentielle beaucoup plus de personnes de la génération des petits enfants que de celle des grands-parents. En milieu rural, le schéma est tout à fait contraire. La présence de la génération des petits enfants dans les ménages urbains est elle-même liée à celle des enfants. La coexistence simultanée en ville de la génération des parents avec celle de leurs enfants et des enfants de ces derniers peut être analysée sous plusieurs angles. Premièrement, avec la crise socioéconomique et les difficultés de transition à l'âge adulte, les jeunes ont du mal à assurer l'autonomie financière et résidentielle. Aussi, restent-ils le plus longtemps sous la tutelle parentale avec leurs épouses et leurs enfants. Dans le sens de la réciprocité du contrat

intergénérationnel, une deuxième explication serait qu'à l'absence d'un système de sécurité sociale moderne performant, les enfants constituent l'assurance retraite des parents qu'ils recueillent au sein de leurs ménages durant leurs vieux jours. L'élan de solidarité familial conduirait enfin les enfants socialement et économiquement autonomes à demeurer avec leurs propres familles dans la grande famille paternelle en y assumant la responsabilité de chef, eu égard à l'impossibilité de leurs pères d'assumer cette responsabilité avec le vieillissement.

Par ailleurs, il faut retenir que les générations des grands-parents et des enfants sont davantage présentes dans les ménages dont un homme en est le chef, tandis que ce sont dans les ménages dont les femmes ont la responsabilité que l'extension vers les descendants, les petits enfants notamment, est la plus importante. Ce qui laisse entrevoir une sorte de division sociale des responsabilités de solidarité envers la parentèle étendue.

Les facteurs de modernisation, à savoir l'instruction du chef de ménage et le niveau de vie du ménage, ont des influences mitigées sur la présence dans le ménage des générations des grands-parents, des enfants et des petits enfants. Tandis que de façon globale on note une relation négative entre l'instruction du chef de ménage et la présence dans les ménages des différentes générations, l'amélioration du niveau de vie semble améliorer la présence des générations des enfants et des petits enfants, aussi bien en milieu urbain que rural. Toutefois, les ménages urbains avec un niveau de vie élevé seraient réfractaires à l'accueil des grands-parents en leur sein.

Contrairement au milieu rural, la présence des enfants et des petits enfants dans les ménages urbains influencent positivement la présence des grands-parents. De même, la présence des grands-parents et des petits enfants est liée à celle des enfants, tout comme la présence des grands-parents et des enfants est en lien avec celle des petits enfants.

Du fait des exigences et contraintes professionnelles de la vie citadine, de nombreux parents passent la majorité du temps en dehors de la cellule familiale. La présence des grands-parents pourrait apparaître comme une alternative pour pallier cette absence en vue d'assurer l'éducation, les soins ou la protection dont les enfants et petits enfants pourraient avoir besoin. Cette présence en milieu rural, même si elle existe est moins nécessaire dans la mesure où la vie domestique qui caractérise ce milieu favorise une plus grande proximité des parents et des enfants.

BIBLIOGRAPHIE

- ANTOINE Philippe, 2007, Introduction. In Antoine Philippe (dir.) Les relations intergénérationnelles en Afrique : approche plurielle. CEPED, Paris. pp.9-17, 255 p.
- BENGA NDIUGA Adrien, 1998, « Si on pouvait se contenter de la petite famille, on vivrait bien » : élite urbaine, crise et processus d'individualisation à Dakar, Sénégal. Louvain-la-Neuve UCL. 18 p.
- CORDELL Denis et PICHE Victor, 1997, Pour une histoire de la famille en Afrique. In Pilon M., Locoh T., Vignikin E. et Vimard P. (dir) Ménages et familles en Afrique : Approches des dynamiques contemporaines. Les Études du CEPED N°15, CEPED, Paris. pp. 55-74, 408 p.

- ELA Jean-Marc, 1997, Préface. In Pilon M., Locoh T., Vignikin E. et Vimard P. (dir) Ménages et familles en Afrique : Approches des dynamiques contemporaines. Les Études du CEPED N°15, CEPED, Paris. pp. VII-X, 408 p.
- KINDA Fatoumata, 2006, Contrat entre les générations et sécurité sociale locale des personnes âgées en milieu rural burkinabé. In Cahiers du CERLESHS, N° 25. Ouagadougou, PUO. p. 85-104, 436 p.
- KOKOU Vignikin, 2007, Famille et relations intergénérationnelles : Réflexions sur les évolutions encourus en Afrique. In Antoine Philippe (dir.) Les relations intergénérationnelles en Afrique : approche plurielle. CEPED, Paris. pp. 19-29, 255 p.
- LOCOH Thérèse, 1988 (a), L'analyse comparative de la taille de la famille et de la structure des ménages. In UIESP, african population conference - congrès africain de la population, Dakar 1988, volume II. UIESP, Liège. pp. 5.2.17-5.2.40
- LOCOH Thérèse, 1988 (b), L'évolution de la famille en Afrique. In Van De Walle Etienne, Sala-Diakanda Mpembele Daniel, Ohadike, Patrick O. (dir), L'état de la démographie africaine. Uiesp, Liège, pp 45-66, 155 p.
- LOCOH Thérèse, 1997, Structure familiales : L'apport de la démographie. In Pilon M., Locoh T., Vignikin E. et Vimard P. (dir) Ménages et familles en Afrique : Approches des dynamiques contemporaines. Les Études du CEPED N°15, CEPED, Paris. pp. 11-29, 408 p.
- MARIE Alain, 1997, Les structures familiales à l'épreuve de l'individualisation citadine. In Pilon M., Locoh T., Vignikin E. et Vimard P. (dir), Ménages et familles en Afrique : Approches des dynamiques contemporaines. Les Études du CEPED N°15, CEPED, Paris. pp. 279-299, 408 p.
- PILON Marc et Vignikin KOKOU Émilien, 2006, Ménages et familles en Afrique Subsaharienne. Savoirs francophones, Éditions des archives contemporaines, AUF, Paris. 131p.
- ROTH Claudia, 2007. « Tu ne peux pas rejeter ton enfant ». Contrat entre les générations, sécurité sociale et vieillesse en milieu urbain burkinabé. In Cahiers D'études Africaines, N° 185. EHESS, Paris p. 93-116, 208 p.
- TABUTIN Dominique et BARTIAUX Françoise, 1986, Structure familiales et structures sociales dans le tiers monde. In AIDELF, Les structures familiales d'aujourd'hui : démographie et évolution récente des comportements familiaux. AIDELF, Paris. pp. 231-243, 600 p.
- VIMARD Patrice et N'CHO Sambo, 1997, Évolution de la structure des ménages et différenciation des modes familiaux en Côte d'Ivoire 1975 :1993. In Pilon M., Locoh T., Vignikin E. et Vimard P. (dir), Ménages et familles en Afrique : Approches des dynamiques contemporaines. Les Études du CEPED N°15, CEPED, Paris. pp. 101-123, 408 p.